



AVIS PUBLIC – Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le projet de schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie, élaboré en vertu de la *Loi sur la sécurité incendie* et ayant pour but principal de prévoir les modalités de l'organisation de la sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Mékinac, sera présenté en *consultation publique* le **24 mai à 18h30** à la salle Aubin située au 301, rue St-Jacques à Sainte-Thècle.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du projet de schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie au bureau de la MRC de Mékinac ou sur le site Internet de celle-ci sous la rubrique « *Sécurité publique* ».

DONNÉ à Saint-Tite, ce 4 mai 2022.

Nathalie Groleau
Directrice générale